

I

Mes Frères, l'Eglise catholique a reçu la mission divine d'enseigner dans tous les temps, et universellement : *Euntes..... docete*, telle est la parole du Maître. Mais, de même que, dans les premiers jours, le ministère de la charité publique ne put s'exercer régulièrement que lorsqu'il eut été confié à un ordre particulier ; de même que plus tard l'œuvre des séminaires ne put fonctionner avec exactitude que quand M. Olier et sa Congrégation s'en furent chargés par la volonté de Dieu ; ainsi l'œuvre des Ecoles Chrétiennes ne put s'accomplir à la satisfaction universelle que lorsqu'elle eut à sa tête une fondation particulière, inspirée par Dieu, et n'ayant que ce seul but à poursuivre.

Déjà, en différents temps, il-s'était fondé des Ecoles, des Ecoles célèbres aussi et très-